

Pourquoi le GPPEP ?

GPPEP : Groupement des **P**articuliers **P**roducteurs d'**E**lectricité **P**hotovoltaïque

L'association GPPEP a pour but premier de représenter et défendre ses adhérents auprès des instances gouvernementales et des acteurs de la filière photovoltaïque (professionnels, ...). C'est une association créée par des particuliers ayant des panneaux photovoltaïques, pour des particuliers ayant déjà une installation ou désirant en posséder une.

Tous les membres actifs de l'association sont bénévoles.

GPPEP est au service de ses adhérents pour les informer, représenter leurs intérêts et promouvoir le photovoltaïque.

La création du GPPEP est le fruit de la concertation de nombreux utilisateurs du forum photovoltaïque <http://forum-photovoltaïque.fr> qui regroupe à ce jour plusieurs dizaine de milliers de membres. Cette création constitue une suite logique du forum photovoltaïque et de BDPV avec lesquels le GPPEP a développé un partenariat qui permet de créer une synergie pour le bien du photovoltaïque.

Notre vocation est d'avoir une implantation nationale pour l'ensemble des propriétaires d'installation photovoltaïque en France. L'association regroupe à la fois des usagers, des chercheurs, des institutionnels et des professionnels.

Les missions inscrites dans nos statuts^(*) sont les suivantes :

- Rassembler les particuliers producteurs pour qu'ils ne soient plus seuls et puissent faire entendre leur voix
- Défendre les particuliers producteurs ou futurs producteurs
- Guider et conseiller dans le choix des matériels et le respect des contraintes réglementaires, aider au suivi des installations dans la durée
- Faire entendre notre voix auprès des pouvoirs publics et des professionnels
- Promouvoir le développement des énergies renouvelables, notamment du photovoltaïque, ainsi qu'un mode de consommation respectueux de la planète

Qui peut dire si une nouvelle taxe sur les installations photovoltaïques ne va pas apparaître ?

Que l'imposition des revenus de la vente ne va pas s'appliquer de nouveau ?

Que les tarifs d'achats ne vont pas encore évoluer ?

Qui est à l'abri d'un litige avec un installateur ou une administration ?

C'est pourquoi nous devons nous rassembler, pour être plus réactif, pour être plus organisés et surtout plus fort face aux décisions nous concernant.

^(*): Status et règlement intérieur sont librement accessible sur notre site web : <http://gppep.org/node/9>